

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GABON SPECIAL ECONOMIC ZONE ET ROUGIER SIGNENT UN CONTRAT MAJEUR DE FOURNITURE DE GRUMES

Libreville le 10 février 2017

Rougier signe un contrat majeur de fourniture de grumes avec Gabon Special Economic Zone

Rougier et Gabon Special Economic Zone (GSEZ) annoncent la signature d'un contrat majeur entre les deux entités. Rougier fournira des grumes aux unités de transformation présentes dans la Zone Économique Spéciale (ZES) de Nkok au Gabon. Cet accord de partenariat doit permettre de franchir des étapes importantes dans le développement de la transformation de la matière première bois au Gabon.

Selon les termes de l'accord, Rougier fournira à compter du 15 février 2017 des grumes d'Okoumé destinées aux industriels installés sur la zone économique de Nkok, dont GSEZ est en charge de l'aménagement et de la gestion. Rougier s'est engagé à livrer annuellement 110 000 m³ d'Okoumé, pour une durée de sept ans. Ce partenariat entre GSEZ et Rougier s'inscrit dans le cadre d'une politique qui valorise la transformation locale du bois sur une chaîne de valeur complète (Bois légal du Gabon et transformation locale) et permettra de franchir un cap dans la deuxième et troisième transformation du bois notamment pour les domaines des matériaux de construction, des portes et fenêtres, du mobilier, etc.

Cet accord illustre parfaitement la dimension durable du pôle de compétitivité développé par GSEZ : utilisation exclusive de bois légal géré durablement, formation des hommes et création d'emplois pour faire émerger le Gabon comme La Référence en matière de transformation du bois sous toutes ses formes.

Dans cette perspective, GSEZ se réjouit d'avoir sélectionné Rougier pour la qualité de ses concessions et de ses équipements, pour sa capacité à fournir mensuellement des volumes importants de bois de qualité et pour son expertise dans la gestion responsable des forêts.

Pour Rougier, ce contrat de long terme permet de soutenir le développement de ses activités au Gabon, tout en améliorant favorablement les conditions d'exploitation de sa production forestière. En plus d'être une reconnaissance supplémentaire du savoir-faire de Rougier en Afrique, cet accord confirme la position incontournable du Groupe dans le développement d'une industrie forestière responsable dans le Bassin du Congo.

A propos de GSEZ:

GSEZ SA est une joint-venture entre la République gabonaise, Olam International et Africa Finance Corporation. Elle développe depuis 2010 une nouvelle génération d'infrastructures locales.

Son portefeuille de projets touche des domaines variés (port minéralier, port de commerce, infrastructures énergétiques et hydrauliques...) associant l'expertise, les réseaux et les capitaux des secteurs public et privé.

Parmi ceux-ci, la ZES de Nkok est un projet exemplaire pour la consolidation d'une filière bois à valeur ajoutée et diversifiée au Gabon, notamment via le cluster de fabrication de meubles :

- Plus de **1.000 hectares** destinés à l'aménagement, la gestion et le commerce (national, sous régional et international)
- 1 Guichet Unique qui simplifie et facilite toutes les formalités administratives
- **40 hectares** dédiés à la fabrication de meubles de luxe "Made in Gabon"
- **500 m2** minimum de hangars industriel par fabricant
- **5 000 m2** dédiés à l'unité de séchage de bois en commun
- **5 000 m2** entièrement consacrés au matériel de pointe servant à la fabrication de meubles
- **9 000 m2** de hall d'exposition commun
- **17** unités de production de placage et **2** de contreplaqué
- Des ateliers de formation pour les fabricants / Des spécialistes du design de meubles en interne mis à la disposition des fabricants / Facilitation d'accès aux financements / Approvisionnement régulier en bois de qualité / Sources d'énergie fiables à tarifs subventionnés

www.gsez.com

A propos de Rougier:

Fondé en 1923 et dirigé depuis plus de 90 ans par les membres de la famille, Rougier est un des leaders mondiaux de la production et du négoce de bois.

Le groupe opère autour de trois secteurs d'activités :

- Branche « *Forêts naturelles* » pour la gestion forestière, la transformation industrielle et le commerce international du bois tropical, à travers Rougier Afrique International et ses filiales
- Branche « *Importation et distribution en France* » pour l'importation et la distribution en France de produits bois de toutes origines (tempérées et tropicales), à travers la société Rougier Sylvaco Panneaux
- Branche « *Plantations Forestières* » spécialisée dans l'étude et la gestion des investissements dans les plantations forestières en Afrique, en association avec FRM dans Lignafrica

Rougier gère de manière durable plus de 2 millions d'hectares de concessions forestières au cœur de l'Afrique Centrale, Gabon, Cameroun, Congo et RCA.

Rougier y produit, transforme et commercialise des grumes, des sciages et des contreplaqués à partir d'une large gamme d'essences de bois. La force du groupe repose sur l'intégration de ses activités depuis l'origine des produits jusqu'à leur mise sur les marchés.

www.rougier.com

Contacts:

Cyril Combe
cyril.combe@calyptus.net
Tel: +33 (0)1 53 65 68 68

Sarah Adnane
Sarah.adnane@olamnet.com
Tel : + 221 6 00 69 99